

Identification du poste

- **Intitulé du poste** : Responsable des systèmes d'information de la CCN et du cybercentre
- **Service/pôle de rattachement** : Pôle ressources (animation territoriale pour la partie cybercentre)
- **Positionnement hiérarchique** : sous la responsabilité du responsable du pôle ressources (animation territoriale pour la partie cybercentre)
- **Filière** : technique
- **Cadre statutaire** : catégorie B – technicien principal 1ère classe
- **Catégorie RIFSEEP** : BG2
- **Statut** : Titulaire
- **Temps de travail** : 35 heures
- **Lieu de travail** : Maison des Services Intercommunaux à Nozay

Missions du poste

- Gérer les infrastructures de télécommunications de la collectivité. Définir l'architecture, administrer et exploiter les moyens informatiques de sites et procéder à l'achat de services de télécommunications. Participer au bon fonctionnement du système d'information en garantissant le maintien des différents outils, des logiciels systèmes et infrastructures de communication.
- Piloter le cybercentre : développer les projets en lien avec le pôle animation territoriale et le service communication, gérer le suivi administratif et financier.
- Apporter son expertise technique dans les dossiers relatifs au développement numérique du territoire.
- Délégué à la protection des données (DPO) dans le cadre de la réglementation générale sur la protection des données (RGPD).

Activités du poste

Gérer les infrastructures de télécommunications de la collectivité

Définition de l'architecture télécoms et réseaux

- Conduire une analyse des besoins de la collectivité en matière de réseaux et télécommunications
- Concevoir et mettre en place une architecture de réseaux
- Évaluer les risques et opportunités techniques
- Analyser les besoins des usagers et l'impact des technologies émergentes
- Gérer les référentiels et documentations techniques

Gestion opérationnelle des infrastructures

- Gérer les moyens de communication voix et données
- Diagnostiquer ou valider une anomalie
- Optimiser les coûts
- Garantir la qualité de service : rédaction d'un SLA

Achat de services télécoms

- Définir les besoins et contrats de service avec les clients internes
- Rédiger les clauses techniques des cahiers des charges
- Arbitrer et opérer des choix techniques entre opérateurs
- Négocier avec les fournisseurs et les entreprises

Contrôle de la qualité des services télécoms

- Suivre et contrôler les opérateurs vis-à-vis de leurs engagements
- Valider l'installation/intégration des nouveaux outils (systèmes, réseaux et télécoms) dans l'environnement de production
- Contrôler la sécurité et la performance des réseaux
- Vérifier la conformité réglementaire des réseaux
- Évaluer la qualité des services télécoms

Assistance aux utilisateurs

- Sensibiliser aux possibilités et contraintes des réseaux
- Conseiller les utilisateurs dans le cadre de changement ou d'optimisation des réseaux
- Comprendre et lire l'anglais technique

Piloter le cybercentre

- Organisation des projets du cyber centre avec les partenaires du territoire
- Accueil et formation des adhérents à la pratique informatique
- Gestion administrative et financière

Délégué à la protection des données

- Informer et conseiller les élus et l'ensemble du personnel sur les obligations qui incombent à la collectivité en vertu du RGPD et d'autres dispositions en matière de protection de données à caractère personnel
- Si besoin, informer des manquements constatés, conseiller dans les mesures à prendre pour y remédier
- Veiller à la mise en œuvre de mesures appropriées conformément au RGPD, et si besoin, réexaminer et actualiser ces mesures
- Veiller à la bonne application du principe de protection des données dès la conception et par défaut dans tous les projets comportant un traitement de données personnelles
- Auditer et contrôler, de manière indépendante, le respect du RGPD, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel participant aux opérations de traitement et les audits s'y rapportant
- Piloter la production et la mise en œuvre de politiques, de lignes directrices, de procédures et de règles de contrôle pour une protection efficace des données personnelles

et de la vie privée des personnes concernées

- Être l'interlocuteur privilégié de l'Autorité de contrôle et coopérer avec elle
- Dispenser les conseils en ce qui concerne les études d'impact sur la vie privée et en assurer la pertinence
- Mettre la collectivité en position de notifier d'éventuelles violations de données auprès de l'Autorité de contrôle et porter conseil aux élus, notamment concernant les éventuelles communications aux personnes concernées et les mesures à apporter

Apporter son expertise technique dans les dossiers relatifs au développement numérique du territoire

- Assister aux rencontres et réunions de travail ayant pour objet des thématiques portant sur l'évolution numérique du territoire
- Être critique et force de propositions auprès des élus qui devront se positionner sur ces projets
- Être l'interlocuteur des entreprises des zones d'activité économique pour ces thématiques en lien avec le développeur économique

Relations fonctionnelles

- Supérieur hiérarchique direct : Directeur du pôle Ressources
- Travail en relation directe avec la DGS
- Travail en collaboration avec l'ensemble des services de la collectivité : Conseils aux services en matière de réseaux
- Travail en collaboration avec les élus pour le développement des projets (commissions)
- Relations avec les partenaires : Relations éventuelles avec les prestataires/fournisseurs de services
- Relations avec les utilisateurs du cybercentre et les partenaires économiques et sociaux du territoire

Compétences

- **Techniques**
 - Sécurité des réseaux
 - Architectures et fonctionnalités des secteurs télécoms
 - Protocoles de communication, infrastructures et sécurité
 - Logiciels et matériels réseaux
 - Techniques d'installation et de maintenance d'outils, de systèmes et de réseaux
 - Normes et référentiels
 - Marché des télécoms
 - Réglementation des télécommunications (droit des contrats, etc.)
 - Offres des prestataires et fournisseurs
 - Normes et procédures de sécurité en matière de réseaux et de télécommunications
 - Normes et procédures d'intégration en matière de réseaux et télécommunications
- **Relationnelles**

- Autonomie dans la définition et la conception de l'architecture des réseaux et des outils d'administration et de sécurité
- Méthodique
- Pédagogie
- Diplomatie
- Capacités d'adaptation (suivi des nouveaux outils et mise en œuvre appropriée de ceux-ci dans l'environnement local)

Moyens matériels

Techniques de l'information et de la communication : téléphone, matériel bureautique, photocopieur, logiciels,

Conditions et contraintes d'exercice

- Rythme de travail souple
- Disponibilité
- Localisation géographique : bureau à proximité des armoires de stockage du matériel et du serveur